



Communiqué de presse
Le 27 novembre 2021

Covid-19 / 3^e dose : le Département et le SDIS77 mobilisés pour l'ouverture de deux centres de vaccination de grande capacité en Seine-et-Marne

Dans le cadre de la campagne de rappel qui s'ouvre ce samedi 27 novembre à toutes les personnes vaccinées, dès 18 ans et à partir de 5 mois après la dernière injection, les services de l'Etat ont demandé au Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne (SDIS 77), financé principalement par le Département, d'organiser l'ouverture de deux centres de vaccination de grande capacité, à Fontainebleau et Ozoir-la-Ferrière. Une intense mobilisation doit permettre de recréer en quelques jours deux « vaccinodromes » permettant d'assurer chacun 15 000 doses de vaccin par semaine.

A compter de ce samedi 27 novembre 2021, le rappel vaccinal est ouvert à tous dès 18 ans, à partir de cinq mois après la dernière injection ou la dernière infection à la Covid-19. Dans le cadre de ces nouvelles mesures gouvernementales, la Seine-et-Marne s'organise pour assurer cette campagne de rappel.

Alors que le département compte actuellement 10 centres de vaccination, et que les dispositifs de vaccination de masse installés respectivement fin avril et fin mai 2021 à Disneyland Paris et à Fontainebleau ont pris fin mi-octobre, le Préfet de Seine-et-Marne a sollicité le SDIS 77 pour organiser en urgence la réactivation du centre de vaccination de grande capacité de Fontainebleau, et la création d'un second centre à Ozoir-la-Ferrière.

Le centre de Fontainebleau, toujours en fonctionnement au gymnase Lucien Martinel (Route de l'Ermitage), va être réorganisé pour une montée en charge progressive dès la semaine prochaine afin de redevenir un centre de grande capacité. L'objectif est d'atteindre a minima 1 000 doses par jour dès le 6 décembre, puis d'arriver rapidement à 15 000 doses par semaine.

Un second centre de vaccination de grande capacité devrait ouvrir ses portes au plus tard le mercredi 8 décembre à Ozoir-la-Ferrière au Carrousel (4 rue de la ferme du Presbytère). Des travaux de voirie seront réalisés au préalable par la commune pour permettre le bon fonctionnement de ce centre, où l'objectif sera également d'attendre rapidement 15 000 doses par semaine.

« Les sapeurs-pompiers du SDIS 77 sont pleinement mobilisés dès ce week-end pour permettre l'ouverture de ces deux centres de vaccination de grande capacité en Seine-et-Marne. Cela représente pour nous, une nouvelle fois, un immense défi sur le plan de la logistique et des ressources humaines, puisqu'on part de salles vides, où il faut tout mettre en place en quelques jours pour pouvoir accueillir et vacciner jusqu'à plus de 2 000 personnes par jour. Cela implique de recruter plusieurs centaines de personnes car nos sapeurs-pompiers sont par ailleurs mobilisés sur leurs missions de secours habituelles », déclare Isolène Garreau, présidente du conseil d'administration du SDIS 77 et conseillère départementale.

« Nous avons maintenant acquis une solide expérience : nous avons vacciné près de 400 000 Seine-et-Marnais entre le printemps et l'automne dans les deux premiers centres de vaccination de grande capacité du département. Le SDIS 77 avait dû mobiliser des ressources considérables et recruter pas moins de 800 personnes pour pouvoir assurer cette mission à la demande des services de l'Etat. Nous y sommes parvenus grâce à l'engagement de nos sapeurs-pompiers et au soutien financier sans faille du Département de Seine-et-Marne, qui nous a aussi apporté un soutien technique », ajoute la présidente du SDIS 77.

Ouverts 7 jours sur 7, ces deux centres de vaccination de grande capacité seront équipés et administrés conjointement par le SDIS de Seine-et-Marne et les services municipaux, sous l'égide de la Préfecture, de l'ARS et du Département de Seine-et-Marne.

« Le Département de Seine-et-Marne continuera à apporter un soutien indéfectible au SDIS 77 dans le cadre de ce nouveau dispositif de vaccination de masse lié à la 3^e dose. Depuis le début de la crise sanitaire, nos sapeurs-pompiers sont en première ligne pour venir en aide à la population et apporter un soutien crucial aux services de l'Etat. La campagne de vaccination n'aurait pas pu être menée à bien sans eux : quel autre service public de proximité aurait été capable d'assurer une telle mobilisation humaine et logistique ? Je tiens à remercier l'ensemble des équipes du SDIS 77 de leur efficacité et leur réactivité pour répondre en urgence, avec l'aide du Département, à cette nouvelle sollicitation des services de l'Etat », souligne de son côté Jean-François Parigi, président du Département de Seine-et-Marne.

Ce samedi 27 septembre, 9 des 10 centres de vaccination du département actuellement en service sont ouverts à Melun, Chelles, Meaux, Coulommiers, Fontainebleau, Montereau-Fault-Yonne, Nemours, Provins et Saint-Fargeau-Ponthierry. Tous ces centres, y compris celui de Combs-la-Ville, sont mobilisés en parallèle, en lien avec la Préfecture et l'Agence régionale de santé (ARS), pour augmenter leur capacité vaccinale. Une opération de vaccination éphémère se tient également ce samedi à Nandy dans le Gymnase des 18 sous et des opérations ponctuelles seront organisées en décembre par les services de l'Etat pour proposer une offre au plus près des territoires.

Pour rappel, la vaccination est également possible auprès des professionnels de santé de ville, notamment en pharmacie, en cabinet infirmier ou auprès de son médecin traitant. Ainsi, plus de 500 professionnels de santé sont impliqués dans la vaccination contre la Covid-19, dans le département, parmi lesquels 288 pharmacies.

Comme l'ensemble du territoire national, la Seine-et-Marne connaît une dégradation de sa situation épidémique, avec un taux d'incidence de 148 cas pour 100 000 habitants au 21 novembre. Face à cette reprise épidémique, le renforcement des gestes barrières et la vaccination constituent les meilleurs moyens de limiter la propagation du virus. La couverture vaccinale de la population totale seine-et-marnaise s'élève à 72% avec une primo-injection et 70,8% avec un schéma vaccinal complet. Ce taux s'élève à 88 % en première dose et 86 % en schéma complet pour la population éligible (données au 14 novembre 2021).

Pour conserver le bénéfice du passe sanitaire, les 18 ans et plus devront réaliser leur rappel vaccinal au minimum 5 mois et au maximum 7 mois après leur 2^{ème} injection.

Contacts presse :

Marie Camière – 06.07.50.30.94 – marie.camiere@departement77.fr

Anne-Laure Boinnard – 06.79.38.52.96 – anne-laure.boinnard@departement77.fr